



A propos du texte de Philippe Broda :

La perception de la corruption : une autre perception

BY/PAR **JEROME BALLET**

GRETHA-Université de Bordeaux

L'article de Philippe Broda sur la perception de la corruption nous ouvre des pistes riches de réflexions. Pour reprendre une de ses conclusions, l'opinion des répondants sur la corruption est significativement modifiée par les traits qui la caractérisent. La mansuétude ou au contraire la sévérité des répondants vis-à-vis des actes de corruption dépend des caractéristiques de celle-ci. Ainsi, une entreprise qui paiera un pot-de-vin pour voir ses droits respectés sera jugée avec des circonstances atténuantes, tandis que l'entreprise qui paiera un pot-de-vin pour remporter un marché en évinçant ses concurrents sera au contraire accablée. Il semble donc que ce soit moins l'acte en lui-même qui soit répréhensible, que son contexte et ses conséquences. Ces résultats soulèvent au moins deux enjeux : d'une part une réflexion relative à la notion de corruption elle-même, d'autre part une réflexion sur la relation entre la corruption et ses conséquences. Ces deux enjeux ne sont pas sans relation. Or actuellement les analyses de la corruption partent du postulat que la corruption est une gangrène qui affecte la vie des sociétés mais surtout des populations¹.

Mon propos n'est pas de discuter en détails le texte de Philippe Broda, mais de poursuivre de manière très modeste sur les pistes de réflexions qu'il ouvre. J'articulerai les deux enjeux mentionnés plus haut sous forme de quatre interrogations.

1) Le terme de corruption englobe un large ensemble de pratiques très variées. Bien sûr des catégorisations peuvent être faites. Par exemple, il serait assez simple de distinguer entre la grande corruption politique et la petite corruption des fonctionnaires. Mais une telle catégorisation ne va pas au fond du problème concernant la perception de l'acte en lui-même. Après tout, la notion de corruption ne correspond-elle pas à un effet d'occidentalisation des sociétés dans lesquelles les pratiques de « cadeaux » pour service rendu ou de don-contre don sont devenues illégales ? Il est de ce point de vue paradoxal qu'une vaste littérature défende le caractère positif du don-contre don² et que d'un autre côté

¹ Par exemple Esther Duflo semble partager ce point de vue. Voir son livre *La politique de l'autonomie*, 2010.

² Voir par exemple l'ouvrage de Jacques T. Godbout, *L'esprit du don*, 1992.
Éthique et économique/Ethics and Economics, 12 (1), 2015
<http://ethique-economique.net/>

une autre littérature diabolise la corruption. Comme le rappelle Mwanahewa (2006), dans le cas de l'Ouganda, le terme corruption n'existe pas dans toutes les langues. Les pratiques traditionnelles de cadeaux ont pris le caractère de corruption avec l'occidentalisation des sociétés. Tandis qu'elles faisaient sens et produisaient du lien (même s'il est vrai hiérarchique) dans les sociétés, elles sont devenues des actions répréhensibles. Une des difficultés de la lutte contre la corruption ne se trouve-t-elle pas dans ce biais d'interprétation provoqué par l'occidentalisation ? La perpétuation des comportements ne reflète-t-elle pas le maintien de pratiques ancrées ? De ce point de vue, les analyses sur la perception de la corruption devraient tenir compte de ce phénomène et prévoir dans les enquêtes des cas ou des questions qui permettent de déceler ce qui paraît justifiable et ce qui ne le paraît pas aux yeux des populations.

2) Dans le même registre, mais dans un contexte différent, comment tracer la frontière entre de la corruption et de la fidélisation des clients ? Un cadeau de fin d'année à des clients fidèles ne s'apparente-t-il pas à de la corruption. La question se pose dès lors que ce n'est pas l'acte en lui-même qui est en jeu, comme les résultats de Philippe Broda l'indiquent, mais le contexte et les conséquences. Comment les personnes jugeront un cadeau de ce type ? Là aussi, des enquêtes nous permettraient d'évaluer l'appréciation des populations sur ce genre de pratique.

3) Pour poursuivre dans la lignée des questions précédentes, puisque les conséquences sont aussi importantes que les actes en eux-mêmes, leur caractère légal ou non ne permet pas de juger en tant que tel du sentiment que les populations ont à l'égard de la corruption, et ce d'autant plus qu'elles ne connaissent pas forcément la législation en vigueur. Par exemple, imaginons que dans certains pays une conditionnalité soit imposée aux investissements étrangers de sorte qu'un investissement ne sera possible qu'à la condition que l'investisseur étranger soit associé à un partenaire national. Ne s'agit-il pas d'une forme de corruption, bien qu'il puisse exister une règle légale qui valide cette pratique ? Tout du moins, les populations peuvent considérer, qu'étant données les conséquences de cette règle, il s'agit de corruption. Il pourrait être pertinent de ce point de vue d'analyser la réaction des populations selon qu'elles ont connaissance de ce type de règles légales ou non. Il s'agit là d'un enjeu d'autant plus important que la corruption est par définition un acte illégal.

4) Enfin, le postulat que la corruption produit globalement des effets négatifs sur les sociétés semble largement dominant actuellement. Les thèses de Leffé (1964) et Huntington (1968) avaient appuyé l'idée que la corruption facilitait les transactions, qu'elle mettait de l'huile dans les rouages administratifs. Depuis, cette thèse a largement été abandonnée au profit d'une diabolisation du phénomène. Or, de nombreuses interrogations restent ouvertes sur les effets positifs potentiels de la corruption. Ne peut-on pas imaginer un effet de ruissellement qui au final produirait suffisamment d'effets bénéfiques pour la société ? Après tout, la corruption est une forme de redistribution, certes peu égalitaire et hiérarchique, mais dont les effets sont loin d'avoir été analysés de manière satisfaisante.

A travers ses conclusions, Philippe Broda nous invite donc à relancer le débat sur la corruption, à tenir compte au-delà des actes, du contexte et des conséquences.

REFERENCES

Duflo, E. (2010). La politique de l'autonomie, Paris : Seuil.

Godbout, J.T. (1992). *L'esprit du don*. Paris/Montréal: La découverte.

Huntington, S. P. (1968). *Political Order in Changing Societies*, New Haven/Londres: Yale University Press.

Leff, N.H. (1964). 'Economic Development through Bureaucratic Corruption'. *The American Behavioral Scientist*, 8(3): 8-14.

Mwanahewa, S.A. (2006). 'Bribery. A Exploration of Uganda Perspectives'. *Ethics and Economics*, 4(2), <http://ethique-economique.net>.